

HAUTE-LOIRE - COLLEGE 3

Circonscriptions	Cantons regroupés	Candidats à élire	
		Titulaires	Suppléants
BAS-EN-BASSET - MONISTROL/LOIRE - AUREC/LOIRE	BAS-EN-BASSET - MONISTROL-SUR-LOIRE - AUREC-SUR-LOIRE	4	4
BOUTIERES		2	2
BRIOUDE		2	2
LES DEUX RIVIERES VALLEES		2	2
GORGES DE L'ALLIER-GEVAUDAN		2	2
MEZENC		2	2
PAYS DE LAFAYETTE		2	2
PLATEAU DU HAUT-VELAY GRANITIQUE		2	2
LE PUY-EN-VELAY-1		2	2
SAINT-PAULIEN - LE PUY-EN-VELAY 2	SAINT-PAULIEN - LE PUY-EN-VELAY 2	3	3
EMBLAVEZ-ET-MEYGAL - LE PUY-EN-VELAY 3	EMBLAVEZ-ET-MEYGAL - LE PUY-EN-VELAY 3	3	3
LE PUY-EN-VELAY-4		2	2
SAINTE-FLORINE		2	2
VELAY VOLCANIQUE		2	2
YSSINGEAUX		2	2
Total : 15		34	34

3 regroupements de cantons

Le nombre d'électeurs du 3ème collège sur un canton doit être égal ou supérieur à 10 électeurs. Si ce nombre est inférieur à 10, la circonscription électorale est élargie à 2 ou plusieurs cantons limitrophes, afin de constituer une circonscription comportant au moins 10 électeurs.